

PEYRIAC-MINERVOIS

#37 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervois.fr



OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE



quatre circuits préalablement préparés. Ceux-ci couvraient les quatre entrées de la commune : chemins de Fabas, de Mengaud, et Latéral arrivant jusqu'à la piscine ; la Ginestière, le chemin du Jeu du mail et la route de Laure ; la route de Trausse, le cimetière et Pautard ; le Crapam et ses abords.

Avec les écoliers

La veille, durant le temps scolaire, encadrés par leurs professeurs et des parents, les écoliers, pareillement équipés, avaient parcouru les rues et places du village pour effectuer la même collecte. Comme chaque année hélas, la moisson n'a été que trop abondante d'où la nécessité d'interpeller les habitants sur les mauvais comportements par de telles actions. Encore faudrait-il qu'ils y participent...



L'OPÉRATION « Nettoyons la Nature », organisée le samedi 23 septembre au départ du Foyer des Campagnes, n'a rassemblé qu'une partie du conseil municipal, dont le maire Denise Gils, leurs conjoints et une poignée de citoyens.

Dégus, mais faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les participants se sont équipés de gants, d'une chasuble et de sacs-poubelle avant de s'élancer sur l'un des



FAO 90
FÉDÉRATION AGRICOLE
de la ligue de
enseignement
PEYRIAC-MINERVOIS
20 > 22 oct

*Le témoignage pacifiste
d'un soldat audois
au cœur des tranchées*



SUR LES PAS DE LOUIS BARTHAS | DU 20 AU 22 OCTOBRE | PEYRIAC-MINERVOIS

FÊTE DU VIN PRIMEUR À LA CAVE COOPÉRATIVE TOUR SAINT MARTIN - VENDREDI 20 OCTOBRE
Exposition de divers documents liés à la création de la cave, dont Louis Barthas est l'un des co-fondateurs.

SUR LES PAS DE LOUIS BARTHAS - SAMEDI 21 OCTOBRE

14h-15h30 : à la bibliothèque : exposition "Louis Barthas, une renommée internationale".
(visite gratuite du 23 octobre au 24 novembre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque).

15h45 : circuit pédestre commenté "Sur les pas de Louis Barthas". Départ au jardin de la paix.

17h00 : conférence de Rémy Cazals au foyer municipal : "Tonnelier, caporal, écrivain, votre concitoyen, Louis Barthas".

18h30 : dégustation à la cave coopérative de la cuvée spéciale "Barthas".

19h30 : repas de la fraternité au foyer municipal.

21h00 : concert "Le cri du poilu" : chansons sur le thème de la guerre 14-18.
Formule repas et concert (boisson comprise) : 20 euros. Concert seul : 10€. Réservation indispensable avant le 13 octobre :
main@peyriac-minervois.fr ou 04 68 78 11 30 ou contact@ligue11.org 04 68 11 43 14

16-18 AU CINÉMA - DIMANCHE 22 OCTOBRE | AU FOYER MUNICIPAL (GRATUIT)

16h00 : "Joyeux Noël" de Christian Carion (2005, 1h55). Introduction par Rémy Cazals.

20h00 : "Un long dimanche de fiançailles" de Jean-Pierre Jeunet (2004, 2h14).

VIE MUNICIPALE

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Travaux



L'entrée du Monument aux Morts a été aménagée pour rendre ce lieu accessible aux personnes à mobilité réduite (les marches qui étaient dégradées ont été remplacées par un plan incliné).

Les agents ont terminé l'élagage de l'allée de pins parasol qui borde la rue du Jeu du Mail et la Route de Carcassonne. Au vu du résultat, qui est plus que satisfaisant, Madame le Maire s'est mise en relation avec le service du Conseil Départemental, pour leur demander s'il était possible d'en faire de même sur le tronçon qui leur appartient (entre le Tinal d'Abrens et l'entrée de Peyriac) ceci afin d'éviter les incendies dues aux sécheresses et fortes chaleurs récurrentes.

Fin septembre nos agents ont commencé l'élagage de la haie du stade. Ils ont débuté le chantier par les branches du haut qui allaient dangereusement dans



le réseau des câbles téléphoniques. Le travail va se poursuivre durant les mois d'octobre et novembre. Le volume de bois et de branches généré par cet élagage est impressionnant, mais les agents techniques avancent. Nous serons amenés certainement à devoir couper quelques arbres.

Le chantier d'insertion est à nouveau sur notre commune et il relance la construction du mur sur le chemin du Breil. C'est un nouveau chef d'équipe qui est à la manœuvre depuis le 3 octobre. Nous lui souhaitons la bienvenue

ainsi qu'à son groupe.

N'oublions pas la pose des caches conte-neurs « 2023 » qui se fera courant octobre.

Horaire du Service Urbanisme

Accueil physique : les jeudis matin sur rendez-vous au 04 68 78 11 30

Accueil téléphonique :

Mardi : 13h30 - 16h | Mercredi : 14h - 16h | Jeudi : 13h30 - 18h | Vendredi : 13h30 - 15h.

Rappel : merci de privilégier la dématérialisation sur <https://portail-ads.carcassonne-agglo.fr/guichet-unique>

Info du Covaldem

Le COLVADEM 11 lance une opération flash pour étendre la mise à disposition des composteurs individuels à toutes les communes du territoire de Carcassonne Agglo au prix de 30 €.

Plus d'infos : <https://covaldem11.fr/operation-flash-adoptez-un-composteur/>

Du côté de la bibliothèque

Durant les vacances de la Toussaint une animation aura lieu à la bibliothèque le mercredi 25 octobre de 16 h à 18 h pour les enfants entre 6 et 7 ans. L'Association

Mélusine de Montsérét proposera un atelier « Herbière magique ». Des plantes fabuleuses imaginées et conçues à partir de vraies plantes qui seront consignées dans un herbière extraordinaire qui met à l'honneur la flore magique.

Il y aura aussi des lectures de contes et de kamishibais et des jeux de société seront à la disposition des enfants, seulement la première semaine de vacances car la deuxième semaine la bibliothèque sera fermée pour congés.

Parents et grands-parents n'hésitez pas à venir passer un bon moment avec vos enfants à la bibliothèque de votre village.

Nouvel artisan sur la commune

Joël FRANÇOIS, nouvellement installé sur la commune vous propose ses prestations pour ce qui concerne les revêtements sols et murs, le papier peint, le parquet ou la façade. vous pouvez le contacter au 06 03 25 06 04.

Fête de Noël

Vendredi 22 décembre au soir les vacances de Noël débutent.



Nous vous donnons rendez-vous, à partir de 17h30, place de la libération autour de l'arbre de Noël pour partager une grande soirée

familiale avec des marrons, des barbes à papa, du vin chaud et du chocolat chaud... La soirée sera animée par le groupe GYVES (Pierre et Jean Yves Barthas).

Le Père Noël nous a promis de venir nous rendre visite avec son traineau (réalisé bénévolement l'année dernière par Charles Marset, tout comme sa boîte aux lettres qui sera à nouveau à la bibliothèque pour recevoir les lettres de tous les enfants qui désirent lui faire une demande.

Ne venez pas trop tard ! A cette date-là, le Père Noël est très occupé et la soirée devrait se terminer vers 19h30.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie 04 68 78 11 30 (9h à 12h et 16h à 18h30 (sauf vendredi 18h). Fermé les après-midi du mardi et du jeudi).

Urgence Mairie 06 47 39 64 16

Bibliothèque 04 68 78 35 46 (Lundi 15h à 18h30, mardi 9h à 12h et 16h à 18h, mercredi 9h à 12h et 16h à 18h30, vendredi 9h à 12h et 15h à 18h.)

Agence postale 04 68 76 50 27 (9h à 12h du lundi au vendredi)

Gendarmerie 04 68 78 10 17 ou 17

Sapeurs-Pompiers 18 / Appel Urgence Européen 112 / SAMU 15

Centre Hospitalier Carcassonne 04 68 24 24 24

Urgences 04 68 24 27 63

Bus urbain/inter-urbain et transport à la demande 04 68 47 82 22

Bus scolaire 04 68 72 83 46

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

Les activités de l'Amicale Laïque ont repris dès à présent. En premier, une exposition conjointe des ateliers « Peinture » animée par William et « Patchwork » animé par Danielle, le dernier week-end de septembre, avec un vernissage le vendredi à 18h30. Une soixantaine de personnes ont honoré de leur présence cette manifestation.



Retrouvez ci-dessous les prochains rendez-vous de l'Amicale :

Samedi 18 Novembre - Foyer des Campagnes - 20h30

Concert par le duo Sucré-Salé, avec Laetitia Jollet et Carole Gyraud.

« Un duo de charme et de choc qui vous fera voyager dans leur histoire au travers des chansons de Nougaro, Maurane, Boris Vian, Serge Lama, Michel Legrand et bien d'autres ! Un piano - une voix de qualité en toute simplicité ! »

Entrée 10 € pour les amicalistes, 12 € pour les non-amicalistes.

Samedi 9 Décembre - Toute la journée

Téléthon avec la participation des bénévoles et des associations peyriacoises. Animations au Foyer et à la mairie.



Vendredi 15 Décembre - Foyer des Campagnes - 20h30

Conférence « L'Aude au fil de l'eau » de Hervé Grauby. Entrée libre.

« Au printemps 2021, le conférencier décide de descendre le fleuve Aude de la source à l'embouchure. Il parcourt ainsi ses 220 km en suivant son cours au plus près (à pied dans sa partie la plus montagneuse, en vélo quand il plonge dans la vallée, puis en canoë sur 170 km. Une occasion unique de redécouvrir le fleuve de l'intérieur, son histoire, son état (pollution)... »



Samedi 13 Janvier - Foyer des Campagnes - 20h30

Concert « Melting Potes and Friends » avec les frères Barthas et leurs amis.

PÉTANQUE CLUB PEYRIACOIS

4^e challenge Pierre-Yves Pellissier

Ce 15 septembre a eu lieu avec le club de pétanque Peyriacois, le 4^e challenge Pierre-Yves Pellissier.

Cette journée handi-pétanque a réuni des personnes en situation de handicap de plusieurs établissements du département, leurs éducateurs ainsi que beaucoup de bénévoles pour vivre un moment où la différence n'existe pas.

Nous avons pu faire une vingtaine d'équipes. La journée s'est terminée par un goûter et la remise des lots offerts par la mairie de Peyriac Minervois, le département de l'Aude et le comité régional de pétanque. Rendez-vous l'année prochaine !

PETIT A PETIT

Notre LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent), est labellisé par la CAF de l'Aude qui soutient et finance cette action en direction des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. Dans cet espace, deux accueillantes professionnelles de l'écoute sont présentes afin de soutenir les familles dans leur fonction éducative, pour répondre à leurs questions autour de la parentalité et favoriser le lien social. Ces accueils sont des moments de détente,

d'échange et d'écoute, autour d'activités ludiques et créatives, dans une ambiance chaleureuse et conviviale dont l'objectif est de rompre l'isolement et de valoriser les rôles et les compétences de chacun.e.

Pour les enfants, des espaces de jeux et d'expérimentations sont proposés. Ils favorisent la manipulation, la motricité et l'éveil des sens.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent est ouvert à tou.te.s sans inscription. Il est confidentiel, libre et gratuit."

COMITÉ DES FÊTES

Les 4, 5 et 6 août, la traditionnelle fête locale a eu lieu, il y avait des jeux pour les enfants, un bar à vin un foodtruck, restauration et marchand de douceur, tout pour faire plaisir à la famille.

La soirée du Samedi fut un succès, 110 convives, belle animation du duo Beautifioul et une animation avec les danseuses en ligne. Hélas les vendredi et dimanche furent décevants, le bureau avec les bénévoles constate le manque de participation de la population et de sa jeunesse. En tant que président de cette association j'espère qu'une équipe de jeunes va reprendre le flambeau pour poursuivre cette tradition que nous avons relancée après le

COVID. Je remercie toutes les personnes qui se sont investies, nous avons fait au mieux pour votre plaisir. Michel Esteban, Président du Comité des Fêtes.

PAROISSE

Les coordonnées de la paroisse sont les suivantes : Secrétariat - 5, bis rue Saint Blaise à Rieux-Minervois. Tél.07 82 08 82 27 - notre-dame.minervois @laposte.net. les horaires des messes sont à retrouver sur : <https://messes.info>

HAUT-MINERVOIS OLYMPIQUE

Bonjour la rentrée du football s'est bien déroulée le 6 septembre à Rieux. Le samedi 16 septembre a eu lieu un match de nos U15 contre Le Briolet au stade de Villeneuve à 15h. Les recettes de l'entrée ainsi que les bénéfices de la buvette seront reversés pour la lutte contre la mucoviscidose.

Un loto a été organisé le 14 octobre à Rieux à 21h.

Nous aurons un Festibieres à la salle des fêtes de Laure-Minervois. La finale de la coupe du monde de rugby sera diffusée sur grand écran. Buvette et restauration sur place.



VIE LOCALE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Rentrée des classes

Lundi 4 septembre, madame le maire, Denise Gils, accompagnée d'une délégation municipale accueillait les 73 enfants inscrits pour cette rentrée dans la cour de l'école. Accompagnés de leurs parents, les petits (10 PS et 10 MS) ont fait la connaissance de leurs maîtresses Marion Laffanon et Emma Dhomps, ainsi que de Catherine Bras et Jocelyne Aparicio (Atsem). Les grands ont retrouvé les jeux de la cour avec beaucoup de plaisir. Pierre Chevalier est toujours en charge des CM1 et CM2 au nombre de 8 pour chaque niveau. Florent Marc assure les CE1 (13) et CE2 (6). Directrice de l'établissement, Stéphanie Roger est également professeur des GS (6) et des CP (11). L'équipe pédagogique se complète d'Isabelle Estève, Jeanne Balaguer (AESH ou accompagnantes pour élèves en situation de handicap) et de Muriel Guillemain ("ZIL", zone d'intervention localisée, remplaçante reconduite sur l'école).

Calendrier des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint : du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'Hiver : du samedi 10 février 2024 au lundi 26 février 2024.



Vacances de Printemps : du samedi 6 avril 2024 au lundi 22 avril 2024.

Pont de l'Ascension : du mardi 7 mai

2024 au lundi 13 mai 2024.

Vacances d'Été : du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024.

RÉGLEMENTATION CONCERNANT L'ÉLAGAGE ET LE DÉBROUSSAILLEMENT

Obligation d'élagage

Avoir un jardin avec des arbres, a fortiori en zone urbaine, est un plaisir et un privilège. Mais avec ce privilège incombent un certain nombre de devoirs.

La réglementation locale et nationale encadre parfois assez strictement tout ce qui est relatif à l'élagage des arbres et arbustes.

C'est votre obligation de propriétaire d'entretenir vos arbres et arbustes et d'assurer qu'ils ne soient source d'aucune nuisance et laissés à un développement anarchique.

L'élagage obligatoire vise à réduire les risques de :

- Chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication.
- Manque de visibilité pour le voisinage ou pour le réseau routier.
- Dysfonctionnement des lignes téléphoniques et électriques.

Quels sont les horaires élagage ?

Sauf arrêté municipal étendant ces horaires, il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche : de 10h à midi

Élagage interdit en période de nidification

La réglementation européenne prévoit l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux du 1^{er} avril au 31 juillet.

Obligation légale de débroussaillage

Dans certains départements français (liste soumise à arrêtés préfectoraux et saisonniers), il existe une Obligation Légale de Débroussaillage, visant à assurer la sécurité des biens et des personnes en

cas d'incendie et à favoriser le contrôle du feu en éliminant des broussailles et friches végétales.

Si votre propriété (terrain construit, forestier ou non bâti) se trouve dans ces zones géographiques, vous êtes obligé de débroussailler et tenir en état (éliminer les essences inflammables, les branches basses et les branches à feuillage à moins de 3 m des constructions, etc.) l'intégralité de votre terrain, dans un rayon de 50 m autour des constructions de votre terrain et 10 m de part et d'autre des voies privées donnant accès à la propriété.

Les frais de débroussaillage sont à la charge du propriétaire du terrain et un manquement à l'OLD vous exposera à des amendes et frais de débroussaillage d'office.

Contactez votre préfecture ou les services compétents de votre mairie en cas de doute.